Nations Unies S/PV.6868



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6868e séance

Mercredi 21 novembre 2012, à 10 h 25
New York

Président :	M. Hardeep Singh Puri	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Crowley
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Tian Lin
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	Portugal	M. Vaz Patto
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (S/2012/838)

12-60045 (F)





La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo(S/2012/838)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Roger Meece, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Meece, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Kinshasa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/838, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M. Meece.

M. Meece : Je suis honoré de l'occasion qui m'est offerte d'entretenir le Conseil du travail de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de la situation générale qui prévaut en République démocratique du Congo, dans le cadre du rapport du Secrétaire général (S/2012/838) qui a été distribué au Conseil la semaine dernière. Eu égard à la très grave crise que traverse actuellement le Nord-Kivu, je me suis trouvé dans l'obligation de faire cette communication par visioconférence.

La situation sur le plan de la sécurité au Nord-Kivu, ainsi que dans d'autres zones de l'est du Congo, s'est gravement détériorée ces derniers jours; à cela s'ajoute une crise humanitaire de grande ampleur touchant des centaines de milliers de Congolais. En outre, nous sommes confrontés depuis l'occupation de Goma par le M23 à des manifestations de protestation violentes et spontanées ciblant aussi bien les symboles du pouvoir congolais que le personnel et les installations des Nations Unies. Le risque de voir ce phénomène se généraliser dans d'autres villes congolaises n'est pas à exclure.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La source de cette grave situation tient à la rébellion armée lancée par Bosco Ntaganda, désormais appelée rébellion ou mutinerie du M23. Comme les membres du Conseil le savent, ces derniers jours, le M23 a lancé une grande offensive et occupe désormais Goma, la capitale provinciale, et ce, malgré la résistance énergique de l'armée congolaise et des forces de la MONUSCO engagées aux côtés des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), et alors même que la MONUSCO et les FARDC ont eu recours à leurs hélicoptères de combat et à leurs infanteries. L'offensive a d'abord été contenue. Mais après s'être ressaisi, le M23 a poursuivi son offensive et fait montre de tactiques avancées. Le Conseil a déjà été informé de ses capacités et entendu les rapports sur les aides extérieures qui soutiennent ces capacités.

Cette nouvelle avancée a de nouveau entraîné de grands mouvements de population provoqués par l'évacuation de nombreux travailleurs et organismes humanitaires, ce qui, d'une manière générale, a exacerbé la crise humanitaire déjà considérable qui afflige la région. Comme nous l'avons vu dans d'autres zones occupées par le M23, l'occupation de Goma fait également peser un grand risque de voir augmenter les violations graves des droits de l'homme, y compris les meurtres et le recrutement forcé de civils, notamment de mineurs. Le dirigeant du mouvement armé du M23, Sultani Makenga, est un ancien officier de l'armée congolaise qui a été officiellement intégré dans l'armée nationale suite à des accords conclus en 2009. En réalité, Makenga n'a jamais accepté la pleine autorité de l'État ou les ordres du commandement central. Comme Bosco Ntaganda, c'est un homme qui a un passé avéré de très graves violations des droits de l'homme. Ces caractéristiques sont partagées par de nombreux autres officiers supérieurs du M23, Ntaganda faisant lui-même l'objet d'un mandat d'arrêt de longue date, émis par la Cour pénale internationale. Il semble en fait que la principale raison pour laquelle Ntaganda a lancé la rébellion est sa peur grandissante d'être arrêté.

À ce stade, le M23 occupe effectivement une partie importante de la province du Nord-Kivu, où il a mis en place une structure administrative ou

gouvernementale officielle. Nous avons reçu de nombreuses informations faisant état d'exécutions sommaires ciblées des personnes qui se mettent sur son chemin, y compris des représentants du Gouvernement ou des chefs traditionnels qui résistent ou ne coopèrent pas avec une structure administrative du M23. Nous continuons également de recevoir des informations faisant état du recrutement et de l'utilisation généralisés des enfants, de cas non confirmés de violences sexuelles et d'autres graves violations des droits de l'homme. Le M23 a généralement élargi sa liste d'exigences par rapport à ses doléances initiales, soit, dans une large mesure, des allégations d'application incomplète des accords du 23 mars 2009, même si la liste en question semble varier quelque peu en fonction des personnes et des entités qui formulent ces exigences. Le M23 n'a à ce jour pas répondu aux appels du Conseil de sécurité et d'autres organes qui exgeaient qu'il se replie sur ses anciennes positions, voire cesse ses attaques. En fait, selon des informations récentes, l'offensive se déplace de Goma vers Sake.

Je me dois de noter que malgré ses avancées militaires, le Mouvement a ses limites. Contrairement à certaines affirmations selon lesquelles il représente le peuple, ou une ou plusieurs communautés ethniques, la discrimination dont il fait preuve, voire pire, n'a pas permis au M23 d'obtenir l'appui total d'un groupe ou d'une communauté ethnique. De fait, le M23 ne jouit pas d'un large appui dans le Nord-Kivu ou dans l'est de la République démocratique du Congo.

Malgré des efforts vigoureux, le M23 n'est pas parvenu à établir une base d'appui dans le Sud-Kivu ou ailleurs au-delà de sa zone d'occupation principale. Si son aile militaire est dominée par des officiers de haut rang de l'ancien Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), principalement des Tutsis de la province du Nord-Kivu, le M23 est loin de jouir du plein appui de cette communauté, la communauté Banyamulenge du Sud-Kivu étant notamment largement et fortement opposée au M23, et les communautés Tutsi et Hutu du Nord-Kivu étant profondément divisées. Nombre d'anciens officiers et soldats du CNDP continuent de servir fidèlement les forces loyalistes des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Malgré des affirmations contraires, il n'est pas vrai que le M23 représente une communauté plus qu'une autre ou qu'il jouit d'une base d'appui particulièrement large. Cela restreint sensiblement les capacités propres du groupe.

Face à cette situation, la MONUSCO a activement appuyé les efforts régionaux déployés par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour créer une force internationale neutre afin de combattre le M23, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et d'autres forces néfastes, l'élargissement du Mécanisme conjoint de vérification et la création d'une cellule de renseignements conjointe. Nous avons également mené des consultations constantes avec l'Union africaine et d'autres partenaires sur ces questions et sur ce qu'il fallait faire pour trouver un règlement durable menant à une paix durable. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les FARDC et les autorités congolaises généralement pour faire face aux menaces croissantes à la sécurité dans le Nord-Kivu, y compris parfois avec l'intervention très énergique d'éléments terrestres et aériens de la MONUSCO à l'appui et aux côtés des forces des FARDC pour défendre des centres urbains contre des attaques lancées par le M23. Malheureusement, ces interventions se sont soldées par des blessés parmi les soldats de la paix de l'ONU, et même le décès tragique de l'un d'entre eux.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer de nouveau mes plus sincères condoléances à la famille et aux collègues du soldat de la paix tombé au combat, et ma sympathie à tous les Casques bleus blessés. Je tiens aussi à rendre de nouveau hommage à ces derniers ainsi qu'à tous les membres des forces de la MONUSCO et à leurs homologues civils, qui sont tous attachés à la cause de la paix pour le peuple congolais et opèrent dans des conditions très difficiles et souvent dangereuses. Les pertes subies par les FARDC, et par la population congolaise en général, ont bien sûr été beaucoup plus importantes, et j'adresse également mes condoléances sincères aux familles et aux amis de toutes les victimes de ce conflit.

Nous avons également joué un rôle très actif face aux nouvelles menaces posées par d'autres groupes armés dans l'est, surtout dans les Kivus, qui ont profité des tensions interethniques accrues depuis le début de la rébellion du M23 et des possibilités offertes par les vides sécuritaires qui en ont résulté. Par exemple, il y a une semaine, notre Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme et le Haut Commissariat aux droits de l'homme ont publié un rapport documentant le massacre de plus de 260 civils dans le district sud de Masisi, à la suite d' affrontements entre les FDLR et un groupe qui lui est affilié, le Maï Maï Nyatura, et un réseau de groupes locaux opérant sous le nom de Raïa Mutomboki. Ces groupes attaquent de plus en plus les

femmes, les enfants et d'autres civils armés, pour des raisons principalement ethniques, ce qui a entraîné des massacres effroyables, comme le décrit le rapport.

Les éléments civils et militaires de la MONUSCO, déjà mis à rude épreuve, se sont efforcés de réagir aussi efficacement que possible à ces menaces et à d'autres faits signalés, tout cela dans le contexte d'une dégradation générale des conditions de sécurité dans le Nord-Kivu. Ces tragédies soulignent combien il importe de mettre définitivement fin aux menaces à la sécurité au Nord-Kivu. Cela implique le démantèlement la zone d'occupation et d'administration du M23, la reprise de la stratégie de pressions p sur les FDLR et d'autres groupes et la poursuite des programmes de stabilisation connexes.

Tout en restant concentrés sur les menaces immédiates que représentent ces groupes dans les Kivus, nous ne devons bien sûr pas oublier les menaces constantes qui pèsent sur les civils et la sécurité ailleurs. Le nombre de combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans le nord-est de la République démocratique du Congo est certes limité et le nombre d'attaques commises ces derniers mois a été relativement peu élevé, mais cela ne rassure guère les civils vivant dans cette zone sous la menace constante d'attaques par ce groupe brutal. Les éléments de la LRA ont en outre la possibilité de traverser à leur guise les frontières du Soudan du Sud, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo, ce qui met en lumière la dimension régionale du problème.

Nous avons poursuivi activement les efforts que nous déployons de concert avec les FARC pour lutter contre la menace représentée par la LRA en République démocratique du Congo, y compris l'opération menée par le Centre conjoint d'activités de renseignement à Dungu, où sont actuellement présents des officiers congolais, ougandais et américains de la MONUSCO pour partager des informations et les analyser. Nous nous sommes également employés à collaborer autant que possible pour partager des informations et des idées avec des missions voisines et d'autres forces, par exemple sur la façon d'améliorer l'efficacité des programmes de rapatriement ciblés et de renforcer la coordination opérationnelle. En collaboration avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale, nous avons également continué d'apporter un appui maximal aux efforts régionaux, y compris aux initiatives de l'Union africaine pour combattre et éliminer la menace représentée par la LRA.

Dans le district d'Ituri, nous continuons activement à coordonner et appuyer les efforts déployés par le Gouvernement congolais pour faire face aux activités menées par les milices qui subsistent dans le sud du district, en particulier par le chef de milice Cobra Matata et ses Forces de résistance patriotiques en Ituri. L'Alliance des forces démocratiques ougandaises et l'Armée nationale de libération de l'Ouganda continuent d'être présentes dans le nord du Nord-Kivu, et bien qu'elles ne s'attaquent pas autant à la population civile que les autres groupes, elles disposent de capacités importantes et préoccupantes qui menacent la sécurité et la sûreté régionales et le bien-être des civils dans toute la région. Dans la province de Katanga, les activités menées par le chef militaire condamné et en fuite Gédéon et ceux qui ont décidé de s'associer à lui posent un problème de sécurité croissant dans la partie nord-centre de la province, et, là encore, nous travaillons activement avec les autorités congolaises pour répondre à cette menace.

Toutes ces menaces mettent bien sûr à rude épreuve nos ressources humaines et autres. Par exemple, nous n'avons plus les capacités nécessaires pour ouvrir de nouvelles bases militaires sans en fermer d'autres. Nous devons constamment évaluer les conditions et les priorités pour déterminer comment agir avec le plus d'efficacité. Ces limites soulignent encore une fois l'importance d'une coordination et d'une collaboration étroites et efficaces avec les FARDC et les autorités gouvernementales congolaises, qui ont bien sûr la responsabilité et l'autorité souveraine et principale d'assurer des conditions de sécurité adéquates à leur population. Nous pouvons néanmoins appuyer autant que nous le pouvons cet effort, et nous sommes déterminés à le faire.

Les viols et les violences sexistes restent un problème persistant et une question hautement prioritaire pour la MONUSCO et les institutions spécialisées des Nations Unies. Alors que les membres de groupes armés coupables de ces crimes ou ayant donné l'ordre de commettre de tels actes sont en général hors d'atteinte, les autorités congolaises et la Mission continuent de poursuivre leur objectif, qui est de traduire en justice toutes les personnes impliquées. En outre, nous continuons activement de mettre en œuvre un programme de travail pour aider les procureurs militaires à traduire en justice les membres des services de sécurité coupables de tels crimes.

En 2011, les procureurs militaires ont obtenu la condamnation de 213 personnes coupables de violations

graves des droits de l'homme. Dans leur grande majorité, ces affaires étaient liées à des actes de violence sexiste, et la plupart des inculpations étaient appuyées par la Section de l'état de droit de la MONUSCO. En 2012, le nombre de condamnations devrait être à peu près le même. Même s'il est évident que cela ne règle pas totalement le problème actuel, et que le sentiment d'impunité n'a pas disparu, nous pensons que ce solide programme de poursuites judiciaires, associé à des modules de formation intégrés à toutes les phases de formation du personnel militaire, des policiers et des autres agents de sécurité, ainsi qu'une participation active de hauts responsables politiques, militaires et de la police à cet effort, jetteront des bases solides de changements dans ce domaine clef.

Dans un autre secteur clef des droits de l'homme, une étape majeure a été franchie avec la récente signature d'un plan d'action contre l'utilisation des enfants afin de mettre fin une fois pour toutes à l'utilisation d'enfants comme combattants, ou à leur participation, quelle qu'elle soit, dans des actions gouvernementales qui violent le droit international et les normes internationales en la matière. Le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre et Ministre de la défense, le Ministre de la Justice et d'autres responsables ont pleinement approuvé ce plan, et se sont engagés à s'y intéresser personnellement dans le cadre d'un programme de mise en œuvre opportun et efficace. Ce plan d'action fait suite à d'autres progrès significatifs déjà accomplis dans l'identification et le retrait de mineurs d'unités des forces armées, et les organismes compétents des Nations Unies et la MONUSCO travaillent désormais activement avec le Gouvernement pour définir et appliquer tous les éléments de ce plan d'action, qui est désormais officiel.

À cet égard, je voudrais remercier en particulier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Leïla Zerrougui, qui fut la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général à la MONUSCO, d'avoir largement contribué à ce que cette initiative soit officiellement adoptée.

Toutes les questions que j'ai évoquées soulignent la nécessité d'intensifier les efforts pour mener une vaste réforme militaire, afin de compléter et mener à bien les efforts en cours dans d'autres aspects du secteur de la sécurité, notamment les programmes intensifs menés avec la Police nationale congolaise, et les initiatives en cours dans le secteur de la justice, telles que décrites dans l'annexe pertinente du rapport du Secrétaire général. Nous avons eu des discussions poussées avec les autorités congolaises sur cette question, et je suis certain qu'il est largement admis qu'une réforme complète, globale et solide de l'armée, traitant les multiples domaines et besoins, est nécessaire.

Des progrès importants ont été accomplis dans la mise en place d'un cadre juridique et statutaire nécessaire à l'organisation, à la structure et au statut des forces armées. J'ai entre les mains un document de 31 pages que viennent de préparer les autorités congolaises chargées de la défense. Ce document présente l'état d'avancement des objectifs, plans et activités de réforme à ce jour. Des travaux importants doivent toutefois encore être réalisés pour définir pleinement la structure de ce plan de réforme global, un cadre institutionnel pour l'application de ce plan et, surtout, un cadre qui pourra être mobilisé et coordonné de manière efficace, et intégrer les contributions et la participation nécessaires pour mettre en œuvre les programmes indispensables.

En outre, une identification plus systématique des financements et autres ressources nécessaires à une mise en œuvre opportune et efficace s'impose. Nous continuerons de travailler activement avec les autorités civiles et militaires, ainsi qu'avec les autres parties intéressées pour déterminer de quelle façon nous pouvons contribuer directement et le plus efficacement possible aux programmes nécessaires, y compris par des activités de formation, et aider à promouvoir l'application d'un plan congolais complet et global pour que les forces militaires deviennent, le plus rapidement et le plus efficacement possible, plus fortes, plus professionnelles et plus compétentes.

Le processus électoral demeure aussi une question prioritaire en République démocratique du Congo et pour les principaux partenaires internationaux. L'achèvement du présent cycle électoral par des élections provinciales et locales démocratiques, transparentes et crédibles est un objectif immédiat majeur et important pour continuer d'avancer vers un avenir démocratique plus sûr et plus durable.

À cet égard, une très grande attention est portée à un projet de loi visant à réorganiser la Commission électorale nationale indépendante, qui est actuellement à l'examen à l'Assemblée nationale congolaise. De telles dispositions législatives sont essentielles pour que des délibérations utiles puissent se tenir au sujet d'un futur calendrier, des modalités précises du déroulement des prochaines élections, et de la question de l'engagement international et de l'appui à ces élections. À l'évidence,

les réponses à ces questions seront également importantes pour les futurs cycles électoraux nationaux et locaux.

Une commission spéciale a été créée pour essayer de trouver des compromis adéquats entre les membres de la majorité et de l'opposition afin que les textes de lois relatifs à la réforme de la Commission électorale puissent être largement appuyés. Je crois comprendre que des compromis ont été trouvés concernant de nombreuses questions, notamment concernant une bonne représentation au sein d'un Conseil d'administration de la Commission composé de représentants de la majorité, de l'opposition et de la société civile.

D'importantes divergences demeurent néanmoins au sujet des certians aspects spécifiques. Nous demandons instamment à toutes les parties de s'employer à trouver, le plus rapidement possible, des solutions acceptables à ces questions. Le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat m'ont tous deux dit, au cours des deux dernières semaines, qu'ils ne doutaient pas que cette législation importante serait adoptée à la session en cours de ces deux organes législatifs et qu'ils étaient déterminés à faire en sorte qu'elle le soit. Nous poursuivrons nos efforts à l'appui du processus électoral, y compris en ce qui concerne la participation pleine et entière de tous les partis aux débats et, bien entendu, nous fournirons toute l'assistance technique et autre possible en vue de la tenue d'élections crédibles et démocratiques.

La stabilisation, qui fait partie de notre mandat, reste également une priorité majeure essentielle au développement et à la sécurité futurs de la République démocratique du Congo. Le cadre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation sur laquelle s'appuie le Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant de conflits, mise en œuvre depuis longtemps dans l'est du pays, fait actuellement l'objet d'un examen stratégique auquel participent les Nations Unies, les donateurs et, bien entendu, les autorités congolaises, afin d'identifier les domaines dans lesquels des progrès sont accomplis et ceux pour lesquels des ajustements ou des changements s'imposent pour obtenir de meilleurs résultats. Nous devrions pouvoir présenter un rapport sur les conclusions de cette étude au moment de la publication du prochain rapport du Secrétaire général.

En septembre, le mécanisme des coordonnateurs de zone a été inauguré, dans un premier temps dans trois provinces dans le centre et dans l'ouest de la République démocratique du Congo, en remplacement des habituels chefs de bureaux de la MONUSCO. Nous espérons que ces personnes, issues d'institutions spécialisées des Nations Unies, pourront davantage intégrer des efforts complets de développement et de stabilisation dans leurs provinces respectives, en empruntant à toutes les composantes du système des Nations Unies, ainsi que par une coordination efficace avec d'autres partenaires et organismes d'exécution. Je suis conscient qu'il a fallu plus de temps que je ne l'espérais pour avancer dans la mise en œuvre, mais je pense que nous sommes désormais en voie d'appliquer ce qui devrait être une nouvelle approche constructive des programmes de stabilisation et de développement.

Je souligne également que les résultats notables obtenus dans le cadre des opérations de stabilisation menées dans l'ouest de la République démocratique du Congo et dans l'est du pays sont absolument essentiels à la création de conditions de sécurité durables et satisfaisantes et d'un climat propice à l'amélioration du niveau de vie des Congolais. Même dans les zones les plus agitées de l'est du Congo, les activités de stabilisation et de développement restent un élément essentiel au succès des programmes de sécurité. Il s'agit d'éléments indissociables d'une stratégie globale, et nous sommes fermement déterminés à participer pleinement à ces activités, au moment même où nous axons nos efforts sur les menaces immédiates à la sécurité posées par des groupes armés.

En dépit des revers essuyés, je considère qu'il faut se souvenir que beaucoup a été fait au fil des ans pour remédier à un large éventail de problèmes difficiles majeurs. À l'évidence, de nombreux aspects de ces progrès ont été remis en question ces derniers mois, en particulier dans la province du Nord-Kivu, à cause de la rébellion du M23. Il est difficile, voire impossible, de renforcer l'autorité de l'État et la gouvernance quand un mouvement armé actif et solide opère. Il est, à l'évidence, essentiel de mettre fin à cette crise, enrayer les reculs et réaliser de nouveaux progrès. Cela peut être fait, je le pense, mais seulement si la communauté internationale prend des engagements fermes, en soulignant la responsabilité de tous les États concernés à contribuer à une issue constructive et pacifique. À l'évidence, tout règlement doit être renforcé par des stratégies et programmes de réforme dans le secteur de la sécurité, et en particulier dans le domaine militaire, avec le plein engagement et appui de la communauté internationale.

Je pense que nous avons établi un partenariat solide avec les autorités congolaises. Le processus

d'évaluation conjoint actuellement en cours est un bon exemple, puisqu'il fournit une base solide pour continuer d'analyser et d'évaluer les menaces à la sécurité et les réponses appropriées à y apporter. Nous sommes déterminés à prendre nos responsabilités et à faire tout notre possible, dans le cadre de notre mandat, pour poursuivre ce partenariat et obtenir des résultats qui permettront au peuple congolais de bénéficier, aussi rapidement que possible, des conditions de sécurité et des perspectives de développement socioéconomique auxquelles il a droit et qu'il mérite indéniablement.

Enfin, je voudrais terminer sur une note plus personnelle à propos de la situation tragique qui prévaut actuellement dans le Nord-Kivu et qui fait peser une si grave menace sur la population congolaise et sur tous les buts et objectifs que nous partageons. Les forces du M23 sont bien approvisionnées et amplement équipées en uniformes et en tout un ensemble d'armes et de munitions dont beaucoup ne proviennent manifestement pas des stocks existants des FARDC. Elles présentent de nombreuses caractéristiques d'une force militaire établie, forte et disciplinée, menant des opérations et des tactiques sophistiquées, notamment des opérations de nuit, qui ne correspondent pas à leur niveau de performance habituel.

La MONUSCO n'a pas le mandat, ni les moyens, d'enquêter sur ce point ou de vérifier les sources et les moyens qui leur ont permis d'obtenir ces capacités impressionnantes. Il s'agit d'une tâche qui relève des compétences du Groupe d'experts, conformément au mandat qui lui a été confié de rassembler des informations et de répondre à de telles questions. Quant à nous, nous avons signalé, et continuerons à le faire, le fait que nous rencontrons des officiers anglophones, que des équipements et des armements surprenants sont utilisés et d'autres signes de soutien extérieur. Nous pouvons affirmer avec certitude que la rébellion du M23 remet en cause tous les efforts déployés pour faire en sorte que la province du Nord-Kivu soit stable et prospère et garantir la coexistence pacifique de tous les groupes et de toutes les ethnies dans l'intérêt de tous.

La rébellion en soi n'est en aucune manière une réponse aux doléances, réelles ou imaginaires, et, concrètement, elle porte gravement atteinte au bien-être de tous dans la région. Les meurtres et autres violations des droits de l'homme avivent le mal et les auteurs de ces actes doivent absolument en répondre. Il est de la plus haute importance de mettre rapidement un terme à cela et, pour ce faire, tous dans la région devront faire preuve de bonne volonté.

Je pense que l'intérêt et l'engagement de la communauté internationale à ce jour ont été essentiels dans notre recherche de solutions et j'encourage fortement la poursuite des efforts dans ce sens. Je me félicite également de la récente initiative d'examiner la possibilité d'imposer des sanctions contre les responsables de la rébellion et tous ceux qui se sont rendus coupables de graves violations des droits de l'homme.

(*l'orateur reprend en français*)

Je voudrais réitérer ma sincère gratitude à tous les membres du Conseil ainsi qu'aux autres États Membres pour leur appui à la MONUSCO et au personnel qui travaille dans des conditions difficiles et dangereuses. Je me permets d'adresser à l'ensemble du personnel de la MONUSCO, militaire et civil, un dernier mot de remerciement et de félicitation. Dans le contexte de la situation très préoccupante du Nord-Kivu, l'ensemble du personnel des Nations Unies continue de travailler sans relâche et souvent dans les conditions les plus difficiles, faisant ainsi preuve d'un esprit de sacrifice et d'engagement qui font honneur aux idéaux des Nations Unies. Les Casques bleus ainsi que le personnel civil, avec professionnalisme, courage et détermination, font face aux défis liés à l'exécution du mandat que le Conseil leur a confié. À ce titre, ils méritent notre reconnaissance et notre admiration. Mes remerciements vont vers eux et vers le Conseil pour son soutien et son attention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Meece de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 55.